

Montréal, le 24 mai 2001

Mme Marie-Odile Trépanier
Directrice de l'Institut d'urbanisme
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal



Évaluation de l'enseignement

À pareille date l'an dernier, le RÉMU vous remettait un document détaillant ses réflexions sur la réforme du programme de maîtrise en urbanisme. Par ce document, nous anticipions à ce moment le travail qui a été fait cette année en vue de redéfinir le programme. Toujours à l'affût de l'actualité universitaire touchant nos membres, nous désirons maintenant vous faire part d'une autre de nos préoccupations : l'évaluation de l'enseignement.

Nous sommes conscients que dans le dossier de l'évaluation de l'enseignement l'Institut d'urbanisme n'a pas une grande marge de manœuvre : il faut appliquer les directives de l'Université. Mais faut-il s'en contenter ? Pensons par exemple que, dans certains départements de notre institution, des associations étudiantes publient, avec le consentement de l'assemblée départementale, les résultats des évaluations de l'enseignement – c'est notamment le cas du programme de Droit. Pensons aussi à un projet-pilote qui a été mis sur pied l'an dernier par la FAÉCUM, soit une évaluation de l'enseignement indépendante menée par les associations étudiantes intéressées. Sept associations avaient utilisé cette évaluation lors de sa mise sur pied. Le projet a toutefois été abandonné pour le moment, dans l'attente des changements que l'Université devrait apporter l'an prochain. Ces exemples nous montrent qu'il est possible de raisonner différemment sur la question de l'évaluation de l'enseignement. Mais quels sont les besoins en ce sens pour les étudiants de cycles supérieurs dans notre département ?

Rappelons tout d'abord que, selon l'information qui circule au sujet de la réforme de l'évaluation de l'enseignement, il semble que la nouvelle formule sera ramenée dans les départements et que ceux-ci auront une certaine marge de manœuvre afin de l'adapter à leur réalité propre. Nonobstant cette approche possiblement décentralisée, il est de notre avis que les recommandations qui seront mises de l'avant par l'institution constitueront un cadre de base minimal, plutôt qu'une réponse unique à tous les problèmes. C'est dans cette optique que le RÉMU a procédé, durant les dernières semaines, à un sondage auprès des étudiants actuellement à la maîtrise en urbanisme. Tandis que les discussions entourant la réforme du programme de maîtrise nous ont déjà tous sensibilisé, voire confronté, à la réalité de notre département. Il était de l'avis de l'exécutif de notre regroupement qu'un pan de la compréhension de cette réalité faisait toujours défaut, soit celle de l'enseignement lui-même : de sa qualité et de l'appréciation des acteurs directement impliqués dans notre formation. Nous vous faisons part ici des principaux éléments qui ressortent de notre enquête.

Méthodologie

Les résultats qui sont rapportés ici sont issus de plusieurs sources. Il y a eu premièrement l'Assemblée Générale annuelle du RÉMU, à la mi-avril, où la question a été soulevée. De nombreuses discussions ont suivi, ce qui a permis une compréhension globale de la situation vécue et perçue par nos membres. Il y a eu ensuite des discussions à l'interne du Comité Exécutif du RÉMU afin d'évaluer la forme qu'allaient prendre les commentaires recueillis. Finalement, nous avons procédé à un sondage par internet auprès de nos membres afin de connaître leur opinion. Vingt-sept (27) réponses ont été reçues, ce qui constitue un signe clair de l'intérêt que les étudiants portent à la question de la qualité de l'enseignement.

Les commentaires généraux ont été recueillis de façon informelle. Une partie de ceux-ci proviennent directement de l'Assemblée Générale annuelle, tandis qu'une autre relève de discussions des membres avec l'exécutif de l'association. À l'inverse, les résultats du sondage sont systématiques. Nous avons demandé à nos membres de nous donner le nom du professeur qu'ils ont le plus apprécié cette année, et pour quelle(s) raison(s).

Veuillez noter que le terme « professeur » est utilisé largement dans ce texte, mais qu'il désigne l'ensemble des agents liés directement à notre formation : professeurs titulaires, professeurs substituts, professeurs invités et chargés de cours. La raison en est que ce sont principalement des professeurs qui enseignent aux étudiants à la maîtrise, et que nous voulions éviter d'alourdir inutilement le texte.

Résultats

Notre étude de la problématique de l'évaluation de l'enseignement nous a conduit à trois constats. Ceux-ci touchent tous les aspects de l'évaluation : les répondants, le contenu et les effets. La présente partie fait le détail des commentaires recueillis.

Premièrement, nous constatons que, dans le contexte actuel, il n'est pas pertinent que les étudiants en échange participent à l'évaluation de l'enseignement. À tout le moins, leurs réponses devraient être analysées séparément de celles des étudiants qui suivent la totalité du programme. Les principaux arguments en ce sens sont d'abord à l'effet que les étudiants en échange étudient au département pour un seul semestre. Bien que l'évaluation porte spécifiquement sur un cours, c'est l'intérêt que celui-ci a suscité dans le cadre d'un cheminement qui y est surtout exprimée. Puisque les cours s'inscrivent fondamentalement dans le cadre du programme, il est de notre avis que c'est avant tout l'avis des étudiants à la maîtrise en urbanisme et au DESS en gestion urbaine dans les PED qui devrait être recueilli. Par ailleurs, notons que la perception de la qualité de l'enseignement reçu comporte un fort biais culturel. Il est donc légitime de croire que le point de vue des étudiants au programme de maîtrise est banalisé dans un contexte où, parfois, près de la moitié de l'assistance provient de programmes d'échange.

Deuxièmement, la plupart des étudiants nous ont mentionné que, souvent, les critiques qu'ils adresseraient aux professeurs dans l'évaluation ne cadrent pas dans la grille d'analyse. En effet, cette grille est très courte et limitée, tandis que les critiques seraient souvent subtiles. Notons à cet effet que si certains de nos membres nous indiquaient qu'il est possible de rédiger des commentaires à l'endos de la feuille réponse, la majorité nous disait ne pas prendre le temps de le faire parce que cela risquait fort peu d'être pris en compte. La façon de procéder à l'évaluation de l'enseignement doit donc être repensée.

Finalement, de l'avis de l'ensemble des étudiants, il est déplorable que l'évaluation de l'enseignement soit sans suivi et sans conséquence. D'un côté, notre impression est que les « bons » professeurs sont sensibles aux

résultats et qu'ils tentent de les prendre en compte, tandis que les « moins bons » professeurs n'y prêtent guère attention. Faut-il y voir la scission entre les professeurs et les chercheurs ? Nous ne sommes pas à même d'en juger, mais c'est souvent le cas dans les autres départements de l'Université. D'un autre côté, l'évaluation ayant lieu au terme de la session, elle ne permet évidemment pas de corriger le tir en cours de route. Faudrait-il formaliser une évaluation à mi-chemin ? Cela nous semble une avenue intéressante à explorer.

Bref, de là à dire que l'évaluation de l'enseignement telle qu'elle se présente actuellement est une perte de temps presque complète, il y a bien peu. Qu'en pensent les professeurs, les chargés de cours et la direction du département ? Nonobstant les dictats prochains de l'institution, n'y a-t-il pas place à une certaine autonomie départementale ?

Une évaluation de l'enseignement par le RÉMU

La critique n'est que la première étape d'un processus de contestation, et notre regroupement ne voulait s'en contenter ! Nous souhaitons également faire notre part dans l'élaboration de solutions alternatives. C'est avec cet objectif en tête que nous avons procédé à un sondage auprès de nos membres. Le but de l'exercice était de déterminer « l'agent de formation » le plus apprécié au cours de l'année par les étudiants à la maîtrise en urbanisme. Compte tenu de l'intérêt de ce processus consultatif et du succès obtenu, le RÉMU procédera maintenant, sur la base des trimestres réguliers, à la nomination d'un « meilleur agent de formation ». Le résultat du premier sondage est fourni en annexe du présent document.

Conclusion

Par la présente, nous ne désirons pas escamoter un problème qui n'en est pas un. En effet, les étudiants sont plus souvent qu'autrement libres de choisir leurs cours – et donc leurs professeurs. Mais encore, comme nous l'avons mentionné, la majorité des membres du corps enseignant, allant des professeurs aux chargés de cours, est appréciée par les étudiants. Puis, par dessus tout, c'est l'heureux mélange, certes hétéroclite, de praticiens, de chercheurs et de théoriciens qui donne sa force et sa pertinence à notre formation. L'équilibre entre ces éléments doit être recherché et valorisé.

Rappelons toutefois que des améliorations pourraient être apportées au processus d'évaluation afin de le rendre plus pertinent et utile. Le sondage que nous avons effectué nous indique d'ailleurs l'intérêt que nos membres portent à la qualité de leur formation. La forte implication en recherche des professeurs du département ne doit pas nous faire oublier qu'ils sont avant tout les agents de formation des professionnels de l'urbanisme de demain – au Québec et ailleurs.

Nous espérons que ces quelques commentaires vous permettront de mieux saisir les intérêts de vos étudiants. Et soyez assurée de l'enthousiasme que le RÉMU démontrera l'an prochain dans le suivi du dossier de l'évaluation de l'enseignement.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Dominic Duford

Président du RÉMU

2000-2001

Pascal Lavoie

Président du RÉMU

2001-2002